

ÉGALISATION DE BOIS DE CONIFÈRES (EN PARTICULIER L'ÉPICÉA) AVEC LE PRÉPARATEUR DE MORDANT 6340

N° VTM 1101

Version du 14.06.2012
Remplace la version 30.05.2012

Description

L'égalisation consiste à homogénéiser le pouvoir absorbant de l'ouvrage en conifère avant le mordantage. En particulier avec les bois légers à fibres ondulées, les bois de bout ou les zones poreuses au niveau des noeuds. Cette opération permet d'obtenir une absorption plus homogène lors du traitement ultérieur avec le mordant EP.

Préparation

Bien remuer le préparateur de mordant.

Application

Appliquer le préparateur de mordant en couche épaisse à l'aide d'une éponge et d'un pinceau dans le sens des fibres du bois. Attention! Les zones très absorbantes sont à retraiter immédiatement avec le préparateur de mordant. Eviter la formation de «flaques». Ne pas enlever les excédents localisés de produit.

Séchage

Sur les bois plaqués avec une température ambiante de 20°C, attendre au moins quatre heures avant de poursuivre les travaux. Prévoir une nuit de séchage pour le bois massif.

Traitement ultérieur

Attention! Le ponçage est exclu. Eviter les sollicitations mécaniques, comme l'empilage ou toute autre manipulation. Procéder immédiatement au mordantage après le séchage.

Remarques

Toujours travailler avec un récipient en verre ou en plastique. Ne pas utiliser d'outils de travail métalliques. Etant donné que les tanins sont absorbés lors de la mise en œuvre du préparateur de mordant, veiller à utiliser uniquement de petites quantités à la fois dans le récipient de travail, afin d'éviter toute contamination du contenu du récipient.

Bien nettoyer à l'eau après utilisation.

Cette fiche technique est uniquement donnée à titre d'information et sans engagement. Les données indiquées plus haut sont conformes à l'état actuel de nos connaissances. Nous ne garantissons pas la réussite de l'application prévue et déclinons toute responsabilité à cet égard, notamment en ce qui concerne les dommages consécutifs à des défauts. Nous déclinons toute responsabilité pour les conseils de nos collaborateurs/trices. Les conseils de nos collaborateurs/trices sont donnés sans engagement. L'utilisateur est le seul responsable de la surveillance des travaux, du respect des consignes de mise en œuvre et des règles techniques générales reconnues, y compris lorsque nos collaborateurs assistent à la mise en œuvre. Sous réserve de modifications suite aux améliorations techniques. La version la plus récente de cette information est valable. Pour les cas spéciaux, demandez une information technique séparée.